artes
Formation Professionnelle

Fiche descriptive générique

Construction d'un projet culturel ou événementiel

Comprendre le champ des politiques culturelles pour adapter et développer ses projets

Version au 08/04/2026

En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de structure culturelle :administration, production, action culturelle, médiation...

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le champ des politiques culturelles de l'État et des collectivités territoriales
- En comprendre les enjeux pour structurer ses projets et favoriser leur développement
- Identifier les sujets-clés et les lignes de force actuelles à l'heure des transitions sociales et écologiques

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

MODALITÉS D'ADMISSION

CONTENU

Les notions clés : culture(s), politiques culturelles, démocratie culturelle, démocratisation de la culture, droits culturels, tiers-lieux…

Histoire résumée des politiques culturelles françaises : les grandes séquences, de 1959 à aujourd'hui

Repères pratiques : qui fait quoi ?

Connaissance de l'actualité et des débats contemporains dans les différents champs des politiques culturelles notamment :

- La révolution douce et radicale des droits culturels
- Attraits et risques des tiers-lieux culturels
- La création artistique hors les murs
- Le potentiel de l'urbanisme culturel
- Les métamorphoses de la médiation
- Les projets participatifs et l'art en commun
- Les enjeux de la découvrabilité
- Culture et « capabilités »
- L'essor de la culture « expérientielle »
- Culture, care et santé
- L'intérêt des enquêtes sensibles
- Événements culturels : nouvelles formes, nouveaux enjeux
- Culture, tourisme alternatif et développement territorial

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

LE BRUN-CORDIER Pascal

Concepteur et directeur de projets artistiques et culturels, consultant, formateur, professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de Villes In Vivo, atelier d'idées et de productions, il intervient pour des collectivités territoriales et des institutions culturelles. Il publie également régulièrement des articles sur les politiques culturelles, la médiation culturelle, la création artistique dans l'espace public. Il est co-auteur avec Sonia Lavadinho et Yves Winkin de La Ville relationnelle (Editions Apogée, 2024).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur d'ARTES Formations.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).
La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.
Intervention, discussion, rencontres, diffusion d'extraits vidéos, travail pratique sur les projets des participants, diffusion d'un dossier de ressources documentaires.

MOYENS ET SUPPORTS

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.
Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.
Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)
Tarif public : **1 925 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :
1 195 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 90 % *(taux de répondants 100 % à la date du 08/04/2026)*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.
D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

artes

Formation Professionnelle

www.artes-formations.fr
bonjour@artes-formations.fr

Tél : 02 40 20 35 35

16 rue Fouré
44000 NANTES

Déclaration d'activité de formation numéro 52 44 04 700 44 enregistrée auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire
ARTES Formations SARL au capital social de 30 000 € - SIRET : 483 355 905 00058 - Code APE : 8559A